

Mons

Une rénovation exemplaire

La colline dont la ville de Mons tire son nom permet de jouir d'un spectacle précieux. En effet, l'émerveillement que quiconque ressent à l'approche de cette ville — avec sa splendide silhouette faite de tours, de clochers et de grandes toitures — est le signe qu'une structure urbaine demeure, plus qu'un riche témoin de l'Histoire, un des lieux de l'habitation de l'homme.

Cette « stadbild », « image de la cité », est le héraut de la rénovation urbaine à Mons ; celle-ci, considérée par beaucoup comme exemplaire, a suivi les traces qui ont pu mener à l'édification d'une telle silhouette, et tente aujourd'hui d'y ajouter sa pierre.

A Mons, l'histoire complète de la ville peut presque se lire lors d'un simple parcours dans les ruelles tortueuses issues du tracé médiéval. En 1691 déjà, une reconstruction presque complète des maisons de la ville par l'intendant voisin a démontré la possibilité de modifier le visage d'une ville. Sans en détruire la structure, l'architecture classique, « moderne » en somme, est venue se glisser dans le tissu médiéval pour le reprendre et donner à la cité le caractère que nous lui connaissons : façades de pierres et de briques, bâtisses robustes, espaces urbains multiples et très architecturés.

Mons connaîtra cependant, durant notre siècle, les affres typiques des villes importantes : désertion des habitants du centre, délabrement des logements abandonnés, rues engorgées de voitures, étouffement de la vie urbaine piétonne et, pire encore, des projets de promotion purement spéculatifs, sans la moindre considération pour le paysage existant.

Mons fut cependant une des villes les moins détruites du fait probablement de son parcellaire étroit et de son tissu serré ; les problèmes de paupérisation et de désertion de quartiers entiers resteront fort heureusement réduits.

Vers la fin des années 60, face à une multitude de constructions et de projets incongrus pour le centre-ville, des articles dans la presse et des réactions individuelles d'habitants sensibles aux qualités de leur ville finirent par se coordonner pour mener une lutte qui n'aura,

sur le plan de ses aboutissements, que peu d'équivalent en Belgique.

Un mouvement d'opinion efficace

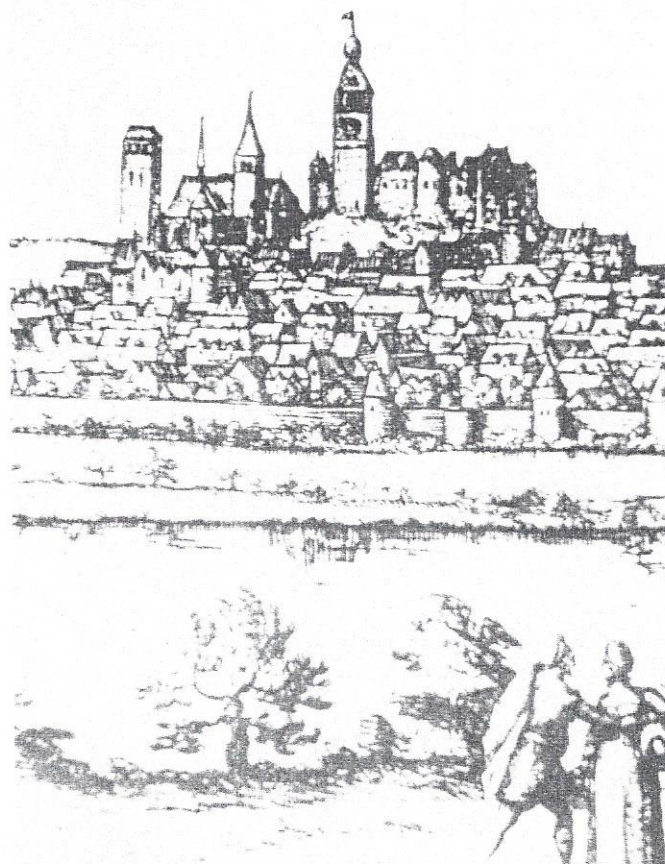
Tout démarre en 1969 autour d'un projet d'immeuble à 14 niveaux, au cœur de l'îlot, face à l'hôtel de ville : « SAUVEGARDE ET AVENIR DE MONS » est lancé. Ce groupe de pression, constitué

d'habitants de tous horizons sociaux et professionnels pour la défense de leur ville, lutte et obtient la suppression du projet...

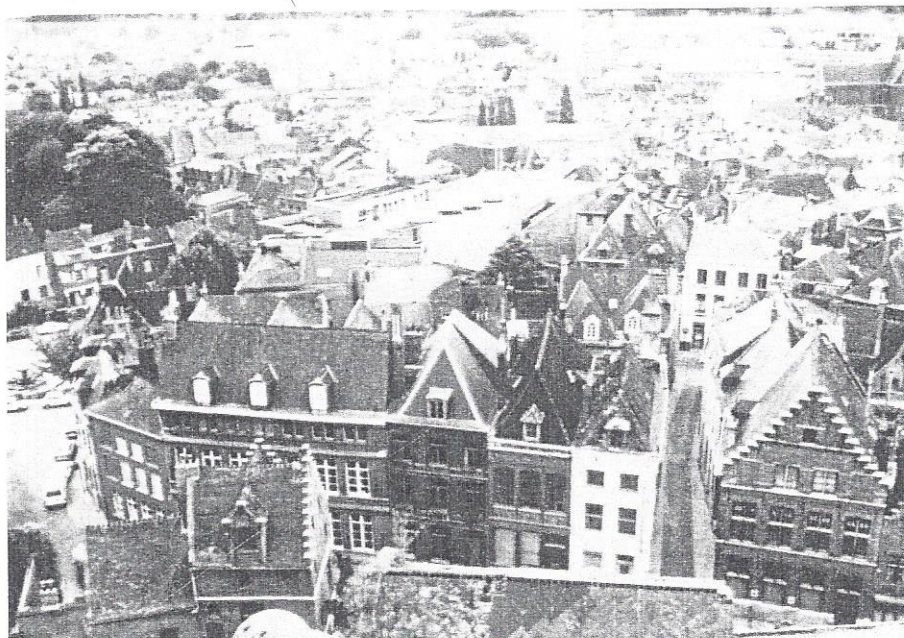
Mieux encore, une attitude plus globale se dessine : la prise de conscience ne porte plus uniquement sur quelques constructions « phares » ou sur des monuments, mais sur l'ensemble de l'architecture « courante ». Nous parlons du tissu urbain dans toute sa richesse, de la rue, de la place, des gabarits, bref, de l'ensemble des éléments qui constituent le caractère de la ville européenne.

Des études sur les possibilités de financement des opérations, l'implantation des fonctions adaptées à l'échelle de la ville, vont ainsi se réaliser.

Très tôt, le mouvement prendra des dimensions concrètes et publiques. En 1972, il trouve une expression aboutie dans un document nommé « CHARTE URBAINE » remis aux autorités communales



Reproduction d'une vue de Mons par Braun et Hogenberg (fin XVI^e siècle). A gauche : la tour de l'église Saint-Germain, aujourd'hui disparue. A droite : les restes du donjon qui sera rasé dans les années 1610 (Photo : Françoise Jurion).



Mons : un tissu urbain très dense (Photo : Françoise Jurion).

par « Sauvegarde et Avenir ». Les principes élémentaires qui le forment resteront présents dans le *plan de structure* qui, plusieurs années plus tard, régira l'avenir de la ville.

La collaboration d'étudiants en Architecture à la Faculté Polytechnique sous la direction de Jean Barthélemy constitue l'autre face essentielle du mouvement : des projets présentés au grand public contribuent à former chez les habitants et les étudiants une vision d'ensemble du cadre urbain et une attention aux formes urbaines élémentaires.

En 1973, l'exposition « Mons, Hier - Aujourd'hui - Demain » qui rappelle aux Montois l'importance économique et culturelle du patrimoine, connaît un succès considérable et pousse les autorités communales à approuver les prescriptions d'urbanisme proposées. En outre, les autorités commandent une étude globale d'aménagement (intitulée « Mons - organisation d'un pôle régional »), d'où sont issues les directives urbanistiques qui constitueront le *plan de structure* (1) de la ville intra-muros (1980).

Ce dernier plan vise à favoriser l'habitat urbain en prouvant qu'il est possible de le densifier sans modifier la structure de la ville ni les gabarits ; l'attitude nouvelle n'est plus « fonctionnelle », mais s'attache aux formes urbaines : l'îlot, la rue, la place, ... D'autre part, le plan limite les implantations administratives ou monofonctionnelles, favorise une politique d'espaces verts et prend des mesures de sau-

vegarde et de rénovation du patrimoine.

1975 constitue par ailleurs une étape importante dans cette mise au grand jour des problèmes urbains : une série de documents réalisés à la Faculté, rendant compte des réalisations et objectifs de conservation et remis au Conseil Echevinal, se voient primés par le jury international du Conseil de l'Europe !

Concertation : un maître-mot

Le collège des bourgmestre et échevins a entretemps institué une commission de contact où les divers projets sont soumis à la discussion devant chacune des organisations non politiques représentatives de la ville de Mons.

Normes d'urbanismes, règlements de bâtisse, amendements à des projets, mais aussi suggestions et dialogues entre responsables de l'urbanisme et auteurs de projets définissent une ligne de conduite.

Des investisseurs privés, attirés par une qualité retrouvée de l'environnement, participent aux opérations de rénovation.

Des architectes, déterminés à mettre un frein à tout passéisme, s'attachent à démontrer par leurs réalisations « qu'il n'y a pas antinomie entre le souci du passé et une vitalité qui ne renie pas le présent » (Jean Barthélemy).

Ainsi, des interventions sur des immeubles anciens, évitant la réinvention historique, tentent d'en stimuler une renaissance par l'insér-

tion judicieuse d'éléments proprement contemporains.

Ça et là, des rez-de-chaussée, des vitrines ou des espaces intérieurs retrouvent une qualité. Cette qualité d'insertion ne pouvait naître que d'une connaissance profonde des traces du passé.

Exemplaire ?

Retenons, pour terminer, trois leçons de la rénovation montoise.

— Si les aides régionales sont venues au secours d'un mouvement au départ peu stable, elles sont devenues doublement utiles : en plus de la sauvegarde du patrimoine, elles permettent de mettre en lumière combien l'amélioration de l'environnement peut constituer un incitant à l'activité économique.

Des dispositions nouvelles, sans forme légale à l'heure actuelle, devraient prévoir la prise en charge par la Ville ou la Région, des espaces publics, pour favoriser l'implantation de particuliers et le renouveau urbain.

— La prise en charge des questions d'ordre public par « Sauvegarde et Avenir de Mons », ainsi que l'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme, doivent demeurer un exemple pour les actions dans d'autres villes.

— Enfin, Mons est parvenue non seulement à maintenir une « personnalité urbaine » attachante, mais tente en plus de la cultiver de manière à faire quelque chose de neuf qui puisse répondre aussi aux questions de notre époque.

Bernard TULKENS

Bibliographie :

- * Revue AT n° 93. CIAVO Bruxelles.
- L'intervention en sites et sur des bâtiments historiques.*
- * Jean BARTHELEMY. *Dix ans de Rénovation Urbaine en Wallonie. Pour un autre urbanisme.*
- Ouvrage publié par la Faculté Polytechnique de Mons (Unité d'Architecture), pour le compte du Ministère de l'Aménagement du Territoire de la Région Wallonne.
- * *Mons Revivre en Ville.*
- Catalogue de l'exposition d'avril 1980.
- * *Mons Hier-Aujourd'hui-Demain.*
- Exposition de « Sauvegarde et Avenir de Mons », février 1973.*

(1) Elaboré par le CREDAM : Centre de Recherches et d'Etudes du Département d'Architecture de la Faculté Polytechnique de Mons.